



du domaine. Ses éléments les plus remarquables sont l'escalier monumental avec ses rampes en fer forgé, le buffet d'eau, l'allée mythologique avec la fontaine de l'aigle, les bosquets, la charmille et les sculptures des quatre esclaves représentant les quatre continents connus à l'époque.

1624 bekommt Thomas Bidart die Erlaubnis in Simmerschmelz einen Hochofen und in Ansemburg eine Schmiede zu errichten. Das Wasser der Eisch erleichtert den Transport des Erzes und des Eisens, es liefert auch die Energie zum Antrieb der Maschinen. Die reichen Waldbestände sichern die Herstellung der notwendigen Holzkohle. Die Anlagen werfen hohe Gewinne ab. So kann der Hüttenherr bald in



Ansemburg ein herrschaftliches Haus mit Gartenanlagen erbauen lassen. Seine Tochter Anne-Marie stiftet 1678 eine Marienkapelle, zehn Jahre später gründet sie eine Schule. Durch Erbschaft gelangt der Besitz an Thomas de Marchant, der das Haus zum Schloß umbaut und 1728 in den Freiherrenstand erhoben wird. Sein Sohn Lambert-Joseph erhält 1750 den Reichsgrafentitel.

Die Produktionsanlagen werden um die Mitte des 19. Jahrhunderts stillgelegt. Die früheren Schmiedegebäude beherbergen seither einen Bauernhof. Das große Ansemburger Schloß mit seinen prächtigen Gärten, die frühere Lateinschule und die Marienkapelle stellen ein im Luxemburger Land einmaliges Ensemble dar, das heute noch auf den Erfolg der Eisenindustrie im Eischtal hinweist.

Les forges et le grand château d'Ansembourg

(Grand-Duché de Luxembourg)



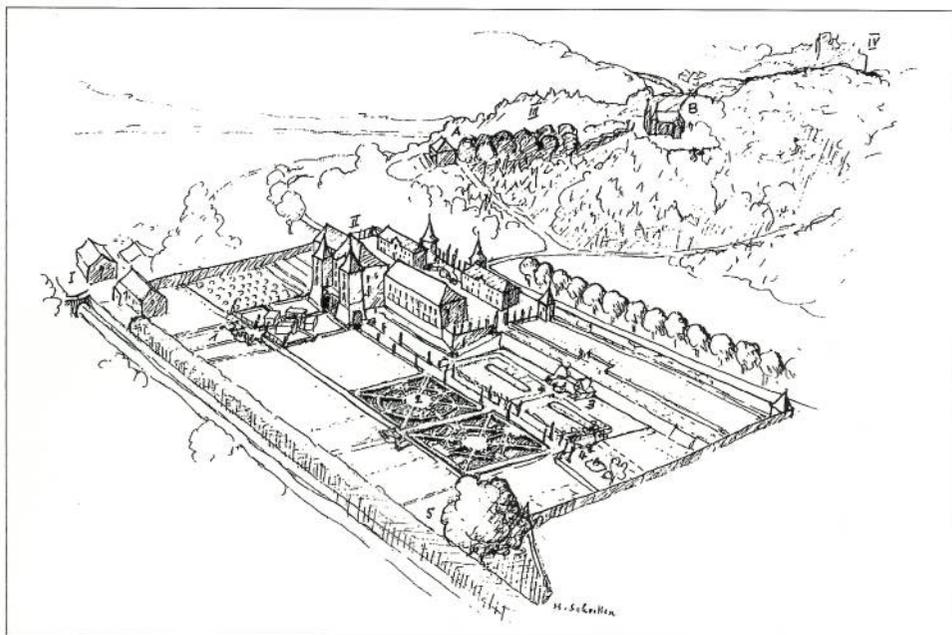
En 1624, Thomas Bidart acquiert de Florent de Raville, seigneur d'Ansembourg, le droit d'ériger un haut-fourneau à Septfontaines et une forge à Ansembourg au bord de l'Eisch. Les réserves importantes en bois (pour la confection du charbon de bois), en eau (pour la force motrice des roues, soufflets et bocards) et en minerai de fer tendre à peu de distance contribuent à l'essor rapide du nouvel établissement. Le fer affiné est vendu à Liège et à Trèves. Peu après, l'industriel fait construire une maison de forges entourée d'un mur près de son usine. Cette résidence constitue la partie centrale de l'actuel grand château. Les deux tours rondes qui subsistent près de la rue proviennent de

l'enceinte à caractère plutôt décoratif. La famille Bidart devient propriétaire de la seigneurie d'Ansembourg en 1671.

La fille de Thomas, Marie-Anne Bidart, continue d'exploiter l'usine avec son époux François de Thomassin. Comme les conjoints n'ont pas de descendant, la propriété passe à leur neveu Thomas de Marchant, issu d'une famille de maîtres de forges.

En 1678, Marie-Anne Bidart érige une chapelle en l'honneur de la Vierge Marie sur la colline qui domine sa résidence. En 1688, elle fonde un poste de vicaire et une école destinée à accueillir au moins 12 enfants de la région. A sa mort en 1711, elle est enterrée dans la chapelle du Mont-Marie.



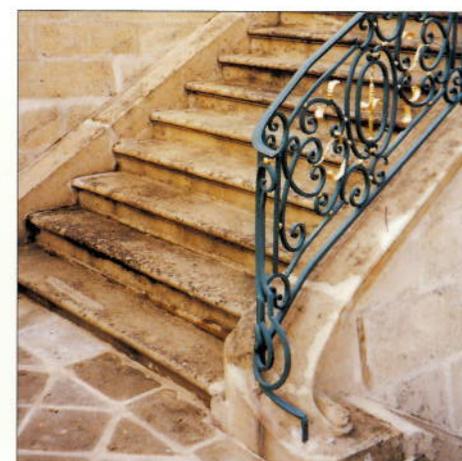


I. Forges; II. Grand château, jardin; III. Mont-Marie, A. presbytère-école, B. chapelle; IV. Château médiéval; 1. Parterres et boulingrin; 2. Bosquets; 3. Parterre de l'Orangerie; 4. Bassin de l'Aigle, allée mythologique; 5. Charmille, platane bicentenaire.



A partir de 1719, Thomas de Marchant, époux d'Anne-Marie de Neuforge, entreprend la transformation de la maison de forges en château par la construction de deux ailes latérales et de deux tours reliées par une loggia. En 1728, il est créé baron de Marchant et d'Ansembourg.

Son fils Lambert-Joseph lui succède à la tête des entreprises familiales. Il épouse Anne-Catherine de Velbruck originaire d'une famille de noblesse très ancienne. Lambert-Joseph est passionné de culture et d'art. Il constitue des collections de livres rares, de monnaies et d'objets précieux. Il fait également agrandir les jardins de sa résidence, acquiert des plantes exotiques, amé-



nage des volières. En 1749, il obtient le titre de comte, l'année suivante celui de comte du Saint-Empire avec augmentation de ses armoiries. Il se présente maintenant comme comte de Marchant et d'Ansembourg et du Saint-Empire, seigneur de Koerich, Septfontaines, Useldange, Ell, Kahler, Béreldange, Vance, Olm, etc. Lambert-Joseph fait construire un nouveau presbytère-école au Mont-Marie (1731) et aménager un escalier monumental devant la chapelle. Il dote le sanctuaire d'une nouvelle façade encadrée par deux tours et décorée des grandes armes de sa famille. Comme il a la main moins heureuse dans les affaires, il est obligé de se séparer d'une partie de ses trésors à partir de 1763. Il meurt le 23 mai 1768 et est enterré dans l'église de Tuntange.

Son fils et successeur Claude-Romain s'établit dans la principauté de Liège où il épouse Marie-Anne-Victoire de Hayme et de Bomal, héritière des châteaux d'Amstenrade, de Neubourg, de Bomal, de Fraiture et de deux hôtels particuliers à Liège. En 1784, il recueille l'héritage uni-

versel de son oncle, François-Charles de Velbruck, prince-évêque de Liège. Le château de Hex notamment fait partie de ces biens.

Au milieu du 19^e siècle, le comte William revient à Ansembourg et procède à des travaux de réaménagement : le corps central du château est surélevé d'un étage, la cour d'honneur est agrandie par la démolition des murs reliant la demeure aux tours rondes, les écuries sont reconstruites. Depuis cette époque, l'aspect extérieur de la résidence n'a plus changé.

Vers 1850, les forges d'Ansembourg cessent leur activité, les bâtiments sont transformés en ferme et en scierie.

En 1986, le domaine devient propriété de l'organisation Sûkyō Mahikari. En 1988, le château et les jardins sont classés monument historique. En 1993, la Commission européenne accorde un subside pour la restauration des jardins. L'ancienne forge, le pont de 1696 sur l'Eisch, l'ancienne école et la chapelle du Mont-Marie sont également classés.

Le jardin en terrasses du 18^e siècle constitue sans doute la partie la plus intéressante